

Adhésion à la Smsts

Année 2017

L'adhésion à la Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg c'est :

- *S'impliquer autrement que dans son cadre quotidien. Rejoindre d'autres professionnels de la santé au travail. Travailler ensemble et en réseau...*
- *Soutenir les actions et rencontres de la Société. Soutenir une dynamique d'échange d'expériences, de débats intellectuels libres et éclairés. Soutenir la Société, qui n'existe que par ses membres et ce qu'ils apportent, la faire perdurer, l'enrichir, accueillir les plus jeunes et des collègues d'autres horizons...*
- *Se former dans le cadre de nos journées de printemps et d'automne avec des intervenants de grande qualité. Universitaires, professionnels de terrain, enseignants...*

Vos coordonnées :

Nom

Prénom

Société

Fonction

Rue

Ville

Code postal

Téléphone

Courrier électronique

Sélectionnez votre d'adhésion :

Tarif normal (25 €)

Tarif réduit (12,50 €)

Tarif réduit pour les infirmières, internes, étudiants et retraités sans activité.

Note importante :
L'adhésion se fait à titre individuel. Elle est valable pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Votre règlement :

Chèque

Virement bancaire

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SMSTS et les envoyer à l'adresse suivante : SMSTS, 36A rue de Metzeral, 67100 Strasbourg.

Coordonnées bancaires :
IBAN : FR76 1720 6000 0201 7629 4001 088
BIC : AGRIFRPP872

*Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg
36a rue de Metzeral - 67100 Strasbourg
secretariat@smsts.fr - www.smsts.fr*